

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRENEES
SALON DE L'AGRICULTURE
TARBES – 7 MARS 2024
DISCOURS DU PRESIDENT, Michel PÉLIEU



Monsieur le Président du Salon, cher Jean-Louis,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture,
Mesdames et Messieurs,

J'ai toujours beaucoup de plaisir à inaugurer le salon de l'agriculture de Tarbes.

Cette année encore, je suis très heureux d'être ici parmi vous.

D'abord, bien sûr, pour répondre à l'invitation de mon ami Jean-Louis Cazaubon,
Mais aussi, pour lever de possibles malentendus, qui pourraient s'installer suite
aux événements des dernières semaines.

Je voudrais le faire avec clarté et tranquillité

Je ne suis ni velléitaire, ni homme de conflit

Alors, sans détours, je veux affirmer publiquement que je comprends
pleinement les raisons de la colère des agriculteurs :

- La baisse des revenus
- La multiplication des normes
- La concurrence déloyale
- L'accès à l'eau

- Les épidémies dont nous sommes particulièrement impactés ici dans les Hautes-Pyrénées
- A tout cela s'ajoutent également, dans notre département, les prédatations.

L'accumulation de ces difficultés génère une colère compréhensible.

Et beaucoup de revendications du monde agricole me paraissent légitimes.

- En effet, on ne peut pas demander aux agriculteurs de baisser les prix sous prétexte de lutter contre l'inflation.

On ne peut pas exiger d'eux de monter en gamme,
de mieux protéger l'environnement,
de mieux prendre soin des animaux,
de lutter contre le changement climatique
et, dans le même temps, leur demander de produire moins cher.

Le coût des matières premières agricoles doit être sanctuarisés,
et les efforts doivent être trouvés chez les industriels, les distributeurs, et sans doute aussi les consommateurs.

- De même, on ne peut pas traiter la question de l'eau par une exigence pure et simple de sobriété.
- On ne peut pas, non plus, interdire l'utilisation des produits phytosanitaires sans proposer d'alternative, sans anticiper des solutions nouvelles.

Réduire l'utilisation de ces produits demeure une nécessité,
pour l'environnement,
et avant tout pour la santé des agriculteurs eux-mêmes,
mais il faut accompagner le changement.

- Pire, on ne peut pas importer ce qu'on n'a pas le droit de produire en France. On ne peut pas pouvoir importer des produits traités avec des substances bannies en France. C'est une évidence !

Le zèle bien français nous conduit à toujours rehausser la sévérité de nos propres normes.

Particulièrement sur les questions environnementales.

Ainsi, en France, on interdit catégoriquement l'utilisation de produits phytosanitaires.

Mais, dans le même temps, on laisse entrer sur notre territoire, des produits qui ne répondent pas à ces normes qu'on s'impose.

Donc finalement :

- on dégrade la situation des agriculteurs qui perdent des sources de revenus,
- on dégrade aussi la situation de la France et sa souveraineté. Il faut rappeler, quand même, que nous pourrions produire en France quasiment la totalité de ce que nous consommons, grâce à notre climat et à la diversité de nos terroirs. C'est à dire que nous pourrions être totalement autonomes. Et la guerre en Ukraine nous a permis de mesurer tout l'intérêt de cette autonomie.

Au lieu de cela, sous couvert de motif écologiste, nous nous imposons des normes, qui, je l'ai dit

- dégradent la situation des agriculteurs
- dégradent la souveraineté de la France

sans pour autant améliorer à l'échelle globale le climat et la biodiversité.

C'est la même chose pour l'énergie.

Pour satisfaire une bonne conscience écologiste, on a fermé les centrales nucléaires.

Résultat : la France a perdu sa souveraineté énergétique et, comble de la bêtise, elle doit désormais réactiver les centrales à charbon et acheter aux pays étrangers de l'énergie encore plus polluante.

En France, sur le plan environnemental, on veut faire preuve de beaucoup de zèle.

Mais au final, on ne lutte pas efficacement contre le dérèglement climatique. En revanche, on se pénalise avec une efficacité certaine.

Ce sera également le cas avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) dans les zones rurales.

Là encore, on ne traitera pas la question du dérèglement climatique.

Mais on va pénaliser lourdement les territoires ruraux, voire les condamner définitivement au déclin.

Toutes ces revendications, tous ces constats, je les partage avec conviction.

Mais, je dois avouer, également sans détours, que,

Si je comprends les revendications

En revanche, je n'ai pas compris que la contestation s'en prenne au tourisme des Hautes-Pyrénées en perturbant sévèrement l'accès aux stations de ski.

Ce n'est pas faire injure à l'industrie que de rappeler que l'économie de ce département tourne essentiellement autour de l'agriculture et du tourisme.

Le département marche sur ses deux jambes : l'agriculture et le tourisme.

Et quand j'ai une jambe qui souffre, je ne m'attaque pas à la deuxième, sinon je m'effondre.

L'agriculture n'a rien à gagner à la dégradation du tourisme. Rien.

D'autant moins que dans les employés des stations, il y a beaucoup de pluriactifs qui ont également des activités agricoles.

Plus largement, l'agriculture et le tourisme sont dans ce département très complémentaires.

- l'agriculture apporte des productions de qualité, des paysages entretenus et surtout un art de vivre et une identité auxquels nous sommes tous attachés.

- - de son côté, le tourisme apporte des débouchés indiscutables pour les productions locales.

Il doit y avoir, entre ces deux secteurs d'activité, non pas une concurrence mais une solidarité.

C'est le sens des démarches que nous accompagnons depuis plusieurs années sur

- l'aménagement des estives notamment,
- la valorisation de l'agrotourisme
- et également depuis l'été dernier, le dispositif de communication lancé à l'initiative de monsieur le Préfet, de l'association gestionnaire des estives et du GIPE, à destination des touristes, pour favoriser une bonne cohabitation dans les estives.

Au-delà, le Département est également un partenaire engagé auprès de l'agriculture des Hautes-Pyrénées.

Nous intervenons de différentes manières et dans différents secteurs que je ne vais pas énumérer de façon exhaustive.

Mais nos actions pour développer les circuits courts et améliorer ainsi les revenus des agriculteurs,

Nos aides pour soutenir les agriculteurs,

Toutes nos interventions témoignent de la prise en considération des difficultés du monde agricole.

Avec nos moyens et nos compétences, nous soutenons autant que nous pouvons l'agriculture, avec conviction et détermination.

Enfin, à titre personnel, j'ai pris position il y a bien longtemps, en faveur des réserves d'eau. Et je n'ai jamais varié. J'ai toujours tenu la même position. Y compris quand c'était difficile. Y compris à des tribunes ou au sein d'assemblées qui ne m'étaient pas favorables.

Retenir l'eau quand les précipitations sont abondantes, quand les orages éclatent et que les trombes d'eau s'abattent et ruissellent jusqu'à la mer, retenir l'eau pour l'utiliser plus tard, quand elle sera nécessaire aux productions agricoles, me paraît être une solution de bon sens.

La France ne retient qu'assez peu l'eau qu'elle reçoit. Seulement 4,7% du flux annuel contre 50% en Espagne.

Cela montre le potentiel de développement, pour l'agriculture, mais aussi pour l'hydroélectricité. Les retenues peuvent être multi usages.

Il faut imposer de traiter le sujet avec pragmatisme et non pas avec dogmatisme comme c'est le cas aujourd'hui par les associations environnementales qui opposent un refus de principe au simple motif que quelques uns ne peuvent s'approprier une ressource commune.

C'est au cas par cas qu'il faut évaluer la faisabilité des réserves, et à la bonne échelle, celle du bassin versant.

Et l'Institution Adour sait qu'elle peut compter sur le soutien du Département dans ce domaine.

C'est sur ces mots que je vais conclure mon propos en vous remerciant de votre attention et vous souhaitant un beau salon.